



Depuis sa fondation romaine sous le nom de Ratiatum, Rezé est LA porte d'entrée du Sud-Loire !

Troisième commune de la métropole nantaise, Rezé c'est un art de vivre, une convivialité sachant mêler son passé de cité fluviale et son avenir de ville nature au cœur de l'une des agglomérations les plus dynamiques de France. Ville en pleine essor et attractive avec ses PME innovantes et le deuxième plus grand MIN (Marché d'Intérêt National) de France, elle peut aussi s'appuyer sur ses 500 associations, ses 13 000 licenciés sportifs et son patrimoine naturel et architectural remarquable.

Les 42 000 habitants peuvent compter sur les 950 agents de la commune qui assurent au quotidien près de 180 missions au service de la population et du territoire. Venez relever de nouveaux défis en rejoignant la Ville de Rezé !

Charg.e d'urbanisme règlementaire

Date de publication : 01/02/2023

Type de recrutement : *statutaire et ouvert aux agents contractuels*

Postes à pourvoir : 01/05/2023 et 01/07/2023

Date limite de dépôt des candidatures : 26/02/2023

Entretiens de recrutement prévus le : 13/03/2023 (*sous réserve de modification*)

Localisation du poste : *Mairie de Rezé – Place Jean Baptiste Daviais - 44400 REZE*

Grades : *technicien ou rédacteur*

CONTACTS

Julie NIVANEN – Responsable urbanisme – 02 40 84 42 08

Jennifer PIGEON – Gestionnaire emploi mobilité – 02 40 84 43 31

Descriptif du service

La direction aménagement-urbanisme est chargée de la mise en œuvre de l'urbanisme, de l'aménagement et de la politique foncière de la collectivité. La direction est organisée en deux services : urbanisme et foncier, aménagement habitat ainsi que d'une cellule administrative.

Sous la direction de la responsable urbanisme, le service est composé d'un agent d'accueil et de 3 chargé.es d'urbanisme règlementaire.

Suite à un départ à la retraite, la ville recherche un.e chargé.e d'urbanisme règlementaire pour compléter et renforcer l'équipe.

Missions

Sous l'autorité de la responsable du service, vous assurez l'instruction des dossiers liés aux autorisations du droit des sols dans le domaine de l'urbanisme règlementaire et des autorisations d'enseignes et pré-enseignes.

Grâce à vos connaissances techniques du domaine et du territoire, vous êtes en capacité d'étudier les avant-projets et de participer aux évolutions du plan local d'urbanisme métropolitain.

A l'aise à la fois à l'oral, à l'écrit et avec les outils informatiques, vous assurez l'enregistrement et l'instruction des dossiers d'autorisation du droit des sols, de travaux et de pose d'enseigne.

Vous élaborez les documents graphiques et visuels nécessaires aux diverses commissions, dont la commission urbanisme à laquelle vous participerez de façon régulière.



Vos qualités relationnelles sont reconnues et sont un atout dans votre mission d'accueil et de conseil auprès des usagers.

Profil recherché

Vous êtes titulaire d'un BAC+2 dans le domaine de l'urbanisme ou de l'aménagement du territoire. Une première expérience dans le domaine est appréciée.

Vos qualités relationnelles et votre sens du travail en équipe sont reconnus et vous permettent d'échanger facilement avec vos collègues mais aussi avec les usagers.

Organisé.e et rigoureux.se, vous êtes en capacité de prioriser les demandes et d'assurer le suivi de vos dossiers.

Le permis B est apprécié lors de vos déplacements ponctuels, avec le véhicule de service, sur le territoire à la rencontre des pétitionnaires.

Informations pratiques

Les bureaux de la direction aménagement et urbanisme se situent à l'Hôtel de ville Place Jean Baptiste Daviais à Rezé (arrêt de Tram 3 – Espace Diderot ou Bus 30 et 97 - arrêt Mairie de Rezé).

- Temps de travail : complet avec options de temps de travail ouvrant droit aux ARTT
- Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + prime de service public + participation aux frais déplacement ou forfait mobilité durable
- Avantages : restauration municipale, participation mutuelle et prévoyance, COS

Vous souhaitez rejoindre notre équipe ? Envoyez-nous votre candidature.

Vous souhaitez postuler ?

Envoyez CV, lettre de motivation, dernier arrêté et dernier bulletin de salaire par mail en rappelant l'intitulé du poste à : emploiscompetences@mairie-reze.fr

Ou postulez directement sur le site de la Ville : reze.fr

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Toutefois, à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.